

**ILE DE RE GALOP ECURIE DE TERRITOIRE**  
**SA au capital de 40.382,00 Euros**  
**Le Batardeau**  
**SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES (17590)**  
**R.C.S. : LA ROCHELLE 819 939 257**  
(La « Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 15 NOVEMBRE 2024**

**PROCURATION**

Je Soussigné(e), .....,  
propriétaire de ..... actions nominatives de la Société sus-désignée, ainsi qu'il résulte d'une inscription  
desdits titres à mon compte tenu par ladite Société,

Donne pouvoir à : .....

Demeurant à .....

A l'effet de me représenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de ladite Société,  
convoquée le 15 novembre 2024, à 11 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour  
suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; Quitus aux administrateurs,
- Approbation des opérations visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

En conséquence :

- Assister à la réunion de cette assemblée et à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour, dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente ;

- Emarger toute feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations et émettre tout vote sur les questions à l'ordre du jour.

Aux effets ci-dessus, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à  
Le